



Municipalité de
PIEDMONT

PIEDMONT... TOUT NATURELLEMENT



PIERRE ET SABLE D'HIVER

Vous avez certainement remarqué ces derniers jours, que nous avons débuté le nettoyage des rues. Il ne s'agissait-là que d'une première tournée de ramassage de pierre et de sable, le grand nettoyage sera complété un peu plus tard au courant du mois de mai.

Cependant, nous invitons les citoyens à procéder dès maintenant au balayage de leur entrée privée et au nettoyage de leur terrain. Nous vous remercions à l'avance pour votre patience et compréhension.

Afin de faciliter le travail de nos équipes, vous vous rappelons les consignes suivantes:

- ➔ **Il faut balayer votre entrée vers la rue.**
- ➔ **NE PAS faire d'amas de sable et de pierre, car ils sont plus difficiles à ramasser.**
- ➔ **NE PAS mettre la pierre ou le sable dans le bac à déchets, car cela pourrait endommager les véhicules utilisés pour la récupération des matières résiduelles.**

Nous comptons également sur votre collaboration afin d'aviser, s'il y a lieu, votre entrepreneur que celui-ci ne doit pas épandre dans la rue, toute la pierre et le sable provenant de votre terrain lors de l'entretien de celui-ci.

Finalement, nous vous rappelons que la municipalité ne procède pas au nettoyage des terrains privés, que ce soit dans l'emprise de rue, dans les fossés ou les entrées privées. Il est de la responsabilité de chaque propriétaire de le faire.



COLLECTE D'ENCOMBRANTS

Prenez note qu'une collecte d'encombrants aura lieu le lundi 2 mai 2022 pour les **secteurs EST et OUEST** de la municipalité, soit les secteurs illustrés en **JAUNE ET EN ROSE** au calendrier. Une deuxième collecte d'encombrants aura lieu le 11 juillet 2022.

Quant au secteur illustré en **VERT** (chemins des Neiges, Alpin et Sainte-Anne-des-Lacs), ladite collecte se déroulera le lundi 9 mai 2022. Une deuxième collecte d'encombrants aura lieu le 4 juillet 2022.

COLLECTE DE BRANCHES (DÉCHIQUETAGE)

Il y aura une collecte de branches pour tous les secteurs, le lundi 9 mai 2022. Les branches peuvent être déposées au chemin la veille de la collecte, de manière ordonnée le long de la rue et doivent avoir une longueur maximale de 1,8 mètre (6 pieds) et un diamètre maximal de 15 centimètres (6 pouces).

Une autre collecte de branches est prévue pour le lundi 13 juin 2022.



COLLECTE DE FEUILLES

La première collecte de feuilles et ce, pour tous les secteurs de la municipalité, se déroulera le lundi 9 mai 2022.

Une deuxième collecte de feuilles est prévue pour le lundi 23 mai 2022.

*** Nous vous rappelons que seuls les sacs de papier biodégradables sont acceptés lors des dites collectes.